DIRECTEUR POLITIQUE
Emmainiel DESGRÉES OU L00

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

SPÉCTAL

21- ANNÉE.

ANNONCES,'
Elles sont reçues dansnos Burciiii. :
A HENNES
38, Eco dn Pré-Botte
A PARIS
1, Bne dela Bonrse
et dans toutes les
Agences de Publicité

Si.
Oc s'sl'jaas iass frais dans ïsa-les £ureaTi7: dsp::3tg.

I O CENTIMES

TÉLÉPHONE : Administration : 1.67 — Rédaction.: 2.4B, 2.S8
AdresseTéligrcphtqae: OUCLAIR-RENNES

3?

# LA PREMIÈRE JOURNÉE du ministère Milleranà

—-©• •>•<>-

-*•<>• •*•• 0-<

Quelque temps après son arrivée au ministère de la marine, M. Georges Leygues s'était préoccupé de la nécessité d'obtenir Ses services de travaux de son département un plus grand rendement et de recourir, dans ce but, aux procédés de la igrande industrie.

L'œuvre qu'il entreprit et qui peut se lcaractériser par un seul mot : l'industrialisation des arsenaux, était considérable, car elle exigeait une transformation presque complète de l'organisation du travail, des méthodes qui y sont suivies, de la réglementation des salaires du personne bu-vrier, des procédés de fabrication, et enfin la modernisation de tout l'outillage.

Cette œuvre s'est poursuivie et se poursuit lentement et sans bruit. Il me faudrait, pour en montrer dans leur entier les premiers résultats, donner les détails qui dépasseraient singulièrement le cadre d'un article de journal.

' Mais déjà, le fait que nos arsenaux, comme j'ai eu l'occasion de le dire, ont pu se transformer en chantiers travaillant utilement et rapidement pour fournir à la marine marchande les cargos et les paquebots que l'industrie privée ne peut lui fournir en nombre suffisant,, établit bien la marche méthodique des améliorations apportées à l'organisation du travail dans la marine militaire.

La solution de l'importante question de l'attribution des salaires régionaux au personnel ouvrier n'est certainement pas restée étrangère à ce changement; et il m'a paru intéressant d'obtenir du ministère de la marine quelques indications sur la façon dont cette question a été étudiée et résolue par l'Office d'étude des questions pùvrières, qui a^été créé au mois de mars dernier. C'est à une véritable refonte du lystème des salaires des ouvriers, comme pii va le voir, que l'Office s'est livré.

Un régime d'ouvriers fonctionnaires, sériés en catégories soumises à des traitements différents, bien qu'affectés à des besognes similaires, constituait un anachronisme dans le monde du travail, où l'intelligence et l'habileté professionnelle doivent nécessairement primer l'ancienneté ie services. Mais, d'autre part, il était juste Be conserver aux travailleurs des arsenaux [es privilèges acquis au service de l'Etat : pensions et retraites, indemnités pour rharges -de famille, secours aux veuves et lux orphelins.

L'Office ouvrier, après une série d'étu-Ics approfondies et délibres discussions luxquelles les représentants des syndicats 'égionaux avaient été invités à participer, i résolu le problème de la manière suivante :

1° Etablissement, pour chaque zone de salaires correspondant aux salaires Bioyens des industries de cette région, et Bar conséquent aux variations locales de a cherté de la vie ;

2" Fixation d'un salaire minimum garanti à l'ouvrier dès l'embauchage et représentant la rémunération nécessaire à son sxistenec : ce salaire minimum est augmenté soit immédiatement après l'embauîliage, sur constatation faite de la capacité le l'ouvrier, soit dès que le débutant a suffisâmment gagné en aptitude ;

3° Classification des souvriers, dans chaque profession, en catégories uniquement (asées sur le rendement qu'ils sont susceptibles de fournir ;

4° Fixation, pour chaque catégorie, de uiiaires calculés de manière à assurer à [ouvrier d'élite le même gain que dans 'industrie privée de la région correspondantc, avec possibilité pour l'ouvrier placé dans la première catégorie d'obtenir jusqu'à 25 0/0 en sus du salaire fixé pour cette latégorie ;

5" Attribution de parcs de bénéfices prorenant du travail aux pièces et pouvant atteindre une prime journalière de 5 francs, fajoutant au salaire ;

6* Adoption, pour les ouvriers embaumés, du régime de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, avec prélèvement de 4 0/0 sur le salaire et versement 'égale valeur consentie par l'Etat : indemnités pour charges de famille calculées à raison de 350 francs pour chacun des lcux premiers enfants âgés de moins de ei>:e ans, et de 480 francs pour chaque enfant à partir du troisième.

Le remplacement de pratiques suranlées par ce système de bon sens et de jtricte équité a trouvé le meilleur accueil chez la grande majorité des souvriers, déireux de voir reconnaître leur valeur proîpssionnelle et récompenser leur travail ,e rendement de nos arsenaux se trouve, «r son adoption, sensiblement améliorés ,'ne grande partie des inconvénients de la cgie directe (dépenses parasitaires, absence d'initiative et de stimulation par uite de la suppression de l'intérêt personlel) est ainsi en vdjie de disparaître.

Il faut s'en féliciter et veiller à ce qu'on lersévère dans ces mesures d'industrialiation.

Mais après la solution de la question de {attribution des salaires régionaux aux Mvriers de la marine, il restait, pour enrer plus franchement encore dans la voie le l'industrialisation des arsenaux, à tratailler au perfectionnement de leur outil-Ége et de leur matériel, en vue d'accroître •.ur rendement, de réduire l'importance le la main-d'œuvre en général et celle de \ main-d'œuvre spécialisée en particule*. (ai sous les yeux un tableau complet M b fcansformation* et modifications apjw-tées, depuis le commencement de Tannée 1918 jusqu'à ce jour, à l'outillage des arsenaux de Brest, de Cherbourg, de Rochefort, de Lorient, de Toulon et de Bizerte, ainsi qu'à celui des établissements d'Indret et de Guérigny.

Il ne m'est pas possible, malheureusement, de reproduire la longue et instructive nomenclature des améliorations, constructions, agrandissements, installations qui ont vu ou vont voir le jour dans les grands centres industriels de la marine.

A Cherbourg, 560.000 francs ont été affectés à des travaux permettant la construction rapide des cargos.

A Brest, 300.000 francs ont été affectés à l'amélioration de l'atelier des forges, à l'aménagement du terre-plein de l'ansè de la Tonnellerie, à l'établissement de voies de roulement pour faciliter le transit.

A Lorient, plus de 4 miili&SS de francs ont été ou seront dépensés pour l'amélioration de la production de l'énergie électrique de l'arsenal, pour la construction d'un appontement sur la rive gauche du Scorff, l'installation de ponts roulants et de grues électriques à la forme de Lanester,.etc..

Ces quelques exemples suffisent pour montrer qu'un plan méthodique a présidé à ce premier essai de l'industrialisation des arsenaux.

Le meilleur rendement avec le minimum de personnel, tel est le but à atteindre dans cette industrialisation.

Oh peut dire que la réforme des salaires et la recherche persévérante du perfectionnement de l'outillage assureront la marche vers les progrès économiques qu'on demande depuis longtemps à la marine.

Espérons que cette marche ne sera pas entravée et que nos arsenaux, dotés enfin d'une organisation conforme à leur nature, se montreront de plus en plus à la hauteur des chantiers de l'industrie privée.

Henry LAURIER,

Commissaire en chef de la marine È. R.

LA SITUATION

# Le ministère de k paix

0 * 0 ;

L y a quelques semaines, M. MiUerand disait que ce que la France a fait en temps de guerre nous permet de prévoir ce qu'elle est capable de. faire en temps de paix. Il, demandait au'on mit en valeur les rirhfé ses et les produits de la France et des colonies et il, ajoutait : « Une nation ne diffère pas d'un industriel. Il lui faut, comme à l'industriel, un programme d'exploitation ».

Il faut que le gouvernement qui a la clxarge de penser aux destinées économiques et politiques, aide les initiatives privées à arrêter ce programme, parce que c'est ce programme, une fois arrêté, qui permettra de poursuivre l'effort d'une façon ordonnée et méthodique.

A ce programme d'exploitation, il faut des ressources. Nous avons d'énormes dettes à payer et une France à reconstituer. La tâche dû ministre des Finances sera très délicate et très difficile, mais au lieu d'un timide compçon (ce cadavre a été retrouvé à Notre-Dame es-Monts).

—«-O^K>«-

La capitale hollandaise en émoi

LA HAYE, 19 janvier — Une grande animation règne depuis samedi au ministère des affaires étrangères. De nombreuses conférences ont eu lieu entre diplomates et hommes politiques. Le président du conseil a eu notamment un long entretien avec le ministre des affaires étrangères et son chef de cabinet a conféré avec l'attaché naval allemand.

SUR DEMANDE A GUILLAUME DE SE LIVRER LUI-MEME

Dans certains milieux autorisés on dit que l'ex-kaiser aurait été sollicité de se mettre de son propre chef à la disposition des Alliés. On ne connaît pas la réponse que Guillaume Il aurait faite à cette ouverture. Mais il est certain qu'on insistera auprès de lui dans ce sens, le gouvernement hollandais souhaitant de ne pas intervenir

UNE AUTRE HYPOTHESE

LoNDRhS, 20 janvier. — Le Daily Chronicle apprend de source diplomatique britannique qu'on peut considérer comme certain que le gouvernement hollandais, dans sa réponse à la note des Alliés, refusera "de remettre l'ex-kaiser entre leurs mains en s'appuyant sur un texte de loi hollandais;' d'après laquelle l'extradition ne peut être consentie qu'au bénéfice du pays d'origine de la personne dont l'extradition est demandée.

Dans ce cas il serait possible que la question fut tranchée par ''acception de la '^.rt des Alliés d'un simple internement de Guillaume II en Hollande, sous la réserve que celui-ci ne jouirait que d'une liberté restreinte.

VOIR EN 2» PAGE .•

Notre concours.

# La flotte britannique en route vers les côtes russes

0 * 0

MALTE, 20 janvier. — Les unités de la flotte de la Méditerranée, commandées par l'amiral de Robeck, qui ont appareillé vraisemblablement pour la Mer Noire sont accompagnées d'un certain nombre de transports.

Dans les milieux officiels de Londres on déclare que le départ de la flotte de la Méditerranée pour Malte est une mesure de précaution prise par suite de l'arrivée de forces bolchevistes sur les rivages de la Mer d'Azoff.

La flotte de l'Atlantique partiàpe au mouvement

LONDRES, 20 janvier. — Une partie de la flotte anglaise de l'Atlantique quitte Plymouth. Elle ralliera en. route le gros de l'escadre qui fera une croisière dans la Méditerranée jusqu'au 15 mars.

LES ALLIES VONT ENVOYER DES TROUPES AU CAUCASE

Le correspondant londonien du «New-York Herald » télégraphie : Le bruit a couru hier avec persistance à Londres que le Conseil suprême, après avoir pris l'avis des chefs militaires, a l'intention d'envoyer d'importants contingents de troupes en Géorgie et en Azerbeidjian, pour renforcer les troupes de ces deux Républiques, dont l'effectif actuel n'est guère supérieur à 50.000 hommes

D'autre part elles manquent d'artillerie et de munitions. Le maréchal Foch et Sir Henry Wilson estiment que 200.000 hommes suffiraient.

Le Conseil suprême s'est prononcé énergiquement contre l'adoption de mesures offensives. Il s'agit uniquement de mesures défensives. Si l'expérience tentée au Caucase réussit, le Conseil suprême recommandera l'envoi de troupes sur les frontières occidentales de la Russie pour y constituer une barrière identique à celle du Caucase.

Trente-sept millions ont été engloutis dans U naufrage de F «Afrique »

BORDEAUX, 20 janvier. — La Liberté du Sud-Ouest dit que d'après les renseignements recueillis sur place, .mais sous toutes réserves, le chargement de l'Afrique serait évalué à environ 17 millions de francs, sans compter 20 millions en billets de banque de mille francs destinés aux trésoreries générales de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. Le paquebot lui-même serait assuré pour six millions do •francs.

ON RETROUVE DES CADAVRES DE NAUFRAGES

Le sous-secrétariat de la marine marchande nous communique la liste suivante de cadavres du paquebot Afrique qui ont été retrouvés.

Mme Laulaigne Germaine, passagère; M. Amans Pierre, 2e boulanger; M. l^asserre Jacques, graisseur; une femme âgée d'environ 40 ans; M. Gatuingt Paul, cambusier; un homme grand et corpulent, de 40 ans environ, chevelure et barbe grisonnantes, légèrement frisées; Mme Ganadell, passagère; M. Beyrebère Jacques, passager; M. Larrieu, un tirailleur sénégalais.

Ces deux derniers cadavres ont été retrouvés à Saint-Gilles-, M. Marsonet Armand, gar-

M. LHOPFfEAU (JUSTICE) — M. André LEFÈVRE – (GUERRE) — M: LANDRY (MARINE) — M. Albert. SARRAUT (COLONIES)

PARIS, 20 janvier. — M. MiUerand s'est rendu ce matin, à 11 h. 40 à la présidence de la Chambre où il a prescrire les membres du nouveau gouvernement à M. Paul Deschanel.

L'entrevue a été empreinte d'une grande cordialité. Au cours des présentations qui ont été faites par M. MiUerand, l'accueil réservé aux membres du Cabinet par l'élu du congrès de Versailles a été des plus chaleureux.

Le président du Conseil, dans une brève mais brillante allocution, après avoir assuré le nouveau président de la République de son entier dévouement, lui a demandé de bien vouloir lui assurer son précieux concours.

M. Paul Deschanel a répondu que, très touché des paroles de M. MiUerand, il serait heureux de le soutenir dans l'énorme tâche qu'il vient d'accepter et de collaborer avec lui dans les lignes constitutionnelles pour le plus grand bien du pays.

M. MILLERAND AU CONSEIL SUPREME

En quittant la présidence de la Chambre, M. MiUerand s'est rendu au ministère de* affaires étrangères où il s'est entretenu quelques instants avec M. Paléologue, ancien ambassadeur de France à Pétrograd.

M. MiUerand a été ensuite introduit dans le cabinet de M. Pichon, où se trouvaient réunis" MM. Clemenceau, Lloyd George et Nitti, ainsi que les maréchaux Foch et Wilson.

M. JOURDAIN (TRAVAIL) — M. J.-L.BRETON (HYGIÈNE)

M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, s'est lui-même rendu ce matin au ministère des affaires étrangères où il a visité les différents services.

LE PREMIER CONSEIL DE CABINET

LA DECLARATION MINISTERIELLE

PARIS, 20 janvier. — La transmission des services du ministère de la guerre, dont M. André Lefèvre prendra possession, aura lieu demain matin à 9 heures.

Les nouveaux ministres et sous-secrétaires d'Etat ont tenu cet après-midi, à 4 h. 30, au ministère des affaires étrangères, un premier conseil de Cabinet où ils ont établi les grandes lignes de la déclaration ministérielle, dont les termes seront arrêtés demain matin.

La liquidation des stocks serait rattachée au ministère du commerce sous la direction du contrôleur général de l'armée, M. Le Boisson.

M. MILLERAND RESTERA-T-IL LONGTEMPS AU QUAI D'ORSAY ?

M. Emile Buré publie dans l'Eclair la note que voici ;

« On peut évidemment croire, comme nous-m'êne, que M. MiUerand eût été mieux à sa place au ministère de l'intérieur qu'au Quai d'Orsay, mais il serait injuste de pénétrer ses desseins avant qu'ils ait fait connaître. On nous assure que le président du conseil a l'intention de s'effacer devant M. Poincaré, quand celui-j aura quitté l'Blysée et de devenir ainsi un chef de gouvernement sans portefeuille. Cetie combinaison ne serait» point du tout pour nous déplaire».

Quelques nouveaux ministres

Les non-parlementaires

Nous avons donné hier quelques notes sur certains des nouveaux ministres. Continuons aujourd'hui par ceux qui n'appartiennent pas au parlement

M. HENRI RICARD

M. H Ricard, ingénieur agronome, a 40 ans. Ancien élève, et brillant élève, de notre école supérieure d'agriculture il a consacré sa vie au développement et à l'organisation des associations professionnelles agricoles, dont il avait compris, dès sa sortie de l'Institut agronomique, toute l'importance sociale.

L'œuvre menée par lui a trouvé son êoxnronnement dans la Confédération Nationali des associations agricoles (C. N. A. A.), dont il a pris l'initiative et qui se constitua, H son éloquent appel, dans le grand congrès du juillet dernier.

C'est comme représentant des groupement professionnels agricoles de Paris, de province et d'Algérie, que M. MiUerand, qui depuis longtemps avait apprécié son esprit lumineux et précis, et sim activité méthodique, l'appelle ;: la tête de ce dépa Usinent de l'agrit culture, dont la part est si essentielle dans la relèvement économique de la France. C'est toute leur action, associée au rôle directeur de l'administration, que le nouveau ministre sera à même de mettre en œuvre pour le plus grand bien du pays.

M. Ricard a donné a l'Echo de Paris un éij longue série de chroniques agricoles, signées du pseudonyme transparent de François Le terrien et fort remarquées.

M. FRANÇOIS MARSAL

M. tjréiiiii-iû:Frû.îiv-oïi A!a:>aJ, riment- nous avons dofiné hier un a-perçiu de la doctrina. iimancière, est directeur général de la Ban-; que de l'Union parisienne, où Tse trouventi réunis les dirigeants de ce que l'on est convenu d'appeler « la banque protestante». M., François Marsal est néanmoins catholique.

Agé d'environ quarante-cinq ans, il débutai dans l'armée, et, après sa sortie de Saiint-Cyr, j fut attaché au Cabinet de M. Paul Dcrumer, J àii gouvernement général de l'Indochine. Il' démissionna en 'hK5 et devint directeur de la Banque Privée de Lyon et de Marseille, poste qu'il occupait à la veille de la guerre.

Mobilisé .comme capitaine de chasseurs à pied', M. François Marsal fit successivement partie de l'Etait-major du général de Castelnau, r""is du maréchal Joffre. Il était, at grand quartier général, chargé des études économiques interalliées» .

C'est- à cet titre également qu'il fut attaché au Cabinet de M. Clemenceau comme chôtr service des études financières et économique-? de la présidence du Coht-éil. Démobilisé, M François Marsal prit la direction de-l'Unio parisienne.

M. OGIER

M. Ogier, qui prend le portefeuille des re^ gioms libérées, est un ancien directeur du ministère ri>e l'intérifiur. Il était prete td'undes départements du Nord, quand, il y a quelques! mois, il fut nommé préfet « hors classe» et' secrétaire général des régions libérées. Il a fait toute sa carrière dans l'administration, dont il connaît tous les rouages. Le nouveau minlsitre e»t gaiement très au courant des besoins des pavs dévastés par l'ennemi, le département qu'il administrait, l'Aisne, ayant été |>M!'li':i"ii"!'fiiieiit éprouvé.

M. COUPAT

« L'atelier, dit-on à la C. G. T. remplacera le gouvernement». M. Pierre Coupât est entré, lui, de l'atelier au ministère. Le nouveau .-*iiis-secré1aire d'Etat à l'enseignement technique a rempli longtemps les fonctions de secrétaire général de la Fédération.

Depuis les années de guerre, M. Coupât travaillait dans les bureaux d'une entreprise métallurgique dont le siège est à Bel'levfille.

M. FLANDIN (S./S TRANSPORTS AÉRONAUTIQUES) — M. BORREL (S./te. FORCES• HYDRAULIQUES)

Interviewé par un de nos confrères parisiens, M. Coupât lui a donné les indications suivantes sur le programme qu'il entend suivre :

«L'enseignement technique a-t-il dit, est encore loin d'être assez développé en France. Il ne suffit pas à un ouvrier de se spécialiser dans une fabrication ou dans une autre ; il lui faut un bagage de connaissances générales : dessin, mécanique, parfois même électricité, à l'aide de pioi il puisse étendre le champ de son activité. Celui qui reste toujours penché sur le même ouvrage ne voi* qu'un petit côté de l'intérêt qu'il présente. A côté du métier, il y a la profession. A côté de l'apprentissage, il y a l'enseignement technique.

« La direction de l'enseignement technique dépendait jusqu'ici du ministère du commerce. En faire un sous-secrétariat d'Etat rattaché au ministère de l'instruction publique c'est lui donner une signification nouvelle et une importance plus grande. D'autres airaiewt peut-être mieux mérité que moi te poa->